MAIRIE DE LIGSDORF



2023-18

ARRÊTÉ 16/2023

Portant règlementation de la circulation à l'intérieur de l'agglomération de la commune de Ligsdorf

Le Maire de la Commune de LIGSDORF,

VU les articles L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales ;

VU le décret n° 58-1217 du 15 décembre 1958, relatif à la police de la circulation routière (Code de la Route) modifié et complété, notamment son article R 225 ;

VU l'Instruction Interministérielle du 22 octobre 1963 sur la signalisation routière modifiée et complétée ;

CONSIDERANT que pour permettre les réparations urgentes sur les réseaux eau potable et assainissement dans la Commune de LIGSDORF, il y a lieu de prescrire toutes mesures utiles pour assurer la sécurité des ouvriers de chantier et des riverains.

CONSIDERANT la demande de la société ENCER présentée le 21 décembre 2023.

ARRÊTÉ

Article 01:

Le stationnement sera réglementé par les signalisations spéciales mises en place pour le chantier. Pour ne pas entraver l'exécution des travaux et les manœuvres des engins de chantier, tout stationnement gênant sera verbalisé et, le cas échéant, le véhicule contrevenant sera enlevé.

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée des travaux.

Article 02:

Durant les travaux, les rues sont accessibles aux riverains dans les 2 sens le cas échéant, en fonction de la localisation du chantier mobile.

Article 03:

L'attention des usagers sera attirée sur ces dispositions par la mise en place de panneaux de signalisation, conformément aux dispositions de l'Instruction Interministérielle du 22 octobre 1963 sur la signalisation routière modifiée et complétée.

Article 04:

Tout Agent de la Force Publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Capitaine, Commandant la Compagnie de Gendarmerie d'ALTKIRCH;
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de FERRETTE;
- M. le Commandant des Brigades Vertes de SOULTZ;
- M. le Directeur de l'Unité Routière d'Altkirch;
- La société ENCER

Fait à Ligsdorf le 22 Décembre 2023

Le Maire, Doris BRUGGER

Mis en ligne le 22 Décembre 2023